

Peinture murale BIOFA PRIMASOL, aspect mat N° de réf. 3011, blanc et couleur

Propriétés

Peinture murale de qualité biologique, diluable à l'eau, composée à 99% de matières premières naturelles. Elle est exempte de solvants et de plastifiants et est pauvre en émissions et en COV. La peinture sèche rapidement, respire (valeur sd (H₂O) < 0,1 m), est très couvrante (pouvoir couvrant/rapport de contraste classe 1) et résistante au lavage à l'abrasion (classe 2) selon la norme DIN EN 13300. Elle est ininflammable selon la classe d'inflammabilité A 2 (DIN EN 13501-1, DIN 4102), a un aspect mat harmonieux et s'applique facilement et sans laisser de traces. Pour les supports porteurs à l'intérieur comme le crépi, le béton, les plaques de plâtre cartonnées, les panneaux de fibres de cellulose, les papiers peints ingrainés. Convient également pour la rénovation d'anciennes peintures à dispersion qui sont stables et propres. Convient également comme couche de fond pour la technique de peinture au glacis avec les glacis muraux BIOFA. Ne pas utiliser dans des pièces où l'humidité de l'air est constamment élevée et/ou qui présentent des problèmes de moisissures (p.ex. caves). Utiliser ici la peinture minérale BIOFA SOLIMIN 3051.

Préparations de teintes

La peinture murale PRIMASOL 3011 blanche est susceptible d'être teintée au moyen des pigments en poudre BIOFA 1301-1317 ou de présenter, sortie d'usine, une teinte conforme au nuancier RAL ou NCS S **Attention !** Les teintes très pigmentées et vives peuvent présenter, selon la teinte, un pouvoir couvrant plus faible (classe 1-2) et une résistance réduite au frottement humide (classe 2-3).

Composants

Eau, craie, talc, dioxyde de titane, cuisson du liant à base d'huile de lin, d'huile de carthame et de résine de colophane modifiée, pigments selon la teinte, dioxyde de silicium, épaississant, émulsifiant, agent mouillant, anti-mousse, siccatif au manganèse, conservateurs : benzisothiazolinone, chlorométhylisothiazolinone/méthylisothiazolinone.

Étapes du processus :

1. Prétraitement

Le support doit être sec, propre, solide, porteur et exempt de substances susceptibles de cristalliser, de se décolorer et de se fissurer. Réparer soigneusement les éclats et les défauts en respectant le type et la structure. Assainir les supports fissurés à l'aide d'un enduit. Sur les surfaces visuellement exigeantes ainsi qu'en lumière rasante, veiller à ce que les supports soient uniformes et que la mise en œuvre soit soignée. Couvrir soigneusement tous les supports qui ne doivent pas être enduits et les protéger des éclaboussures. Pour les supports sablonneux, éliminer autant que possible toutes les parties non adhérentes et appliquer une couche de fond avec le fixatif universel 1440. Traiter préalablement les supports très sableux avec un primaire conventionnel. Appliquer une couche de fond sur les supports très absorbants avec le Fixatif 1440 ou une peinture murale diluée (jusqu'à 25% d'eau maximum). Poncer légèrement les supports tapissés dont le papier peint a été retiré (grain 60-100) et bien dépoussiérer (d'abord balayer ou aspirer, puis essuyer avec un chiffon humide) ou nettoyer soigneusement avec une brosse et de l'eau chaude. Après 24 heures de séchage, appliquer une couche de fond avec le fixatif universel 1440. Les restes de colle à papier peint entraînent des problèmes d'adhérence.

Attention : en cas de teintes vives sur des supports contrastés, prépeindre d'abord ceux-ci avec un mélange (1:1) de PRIMASOL blanc et de la couleur teintée. Pour le traitement préalable exact des différents supports, veuillez consulter le tableau de la page 3 ! Vérifier systématiquement l'aptitude du support (respecter le VOB !) et effectuer des essais préliminaires (surfaces échantillons).

2. Couche de fond

Bien mélanger PRIMASOL et l'ajuster de manière optimale à l'aide d'env. 5-10% d'eau et l'appliquer uniformément au rouleau ou au pinceau en un seul passage en croix. Veiller à ce que la peinture soit appliquée de manière régulière et saturée ! Découper les bords et la surface mouillée sur mouillée. N'utiliser que des rouleaux

Les indications et consignes que présente cette fiche technique sont impératives. Dans l'éventualité où s'écarter de ces prescriptions s'avérerait indispensable, il faudrait consulter préalablement le service application technique de la société BIOFA. Il y a lieu de se conformer aux règles générales des techniques de construction. La publication de la présente fiche technique rend caduque toute version antérieure.

à peinture souples qui peuvent absorber suffisamment de produit et qui donnent un aspect régulier de la peinture. À proximité des bords et le long de ceux-ci, il convient de travailler humide sur humide ! Peindre les surfaces d'une même pièce ou un mur avec des pots provenant exclusivement d'un même lot de fabrication. Faire un essai préalable ! Ne pas appliquer à des températures inférieures à 16°C.

Application au pistolet (Airless)

Buse : 0,53 mm / 0,021 pouce / Pression de pulvérisation : env. 200 bar. Tamiser éventuellement le produit avant utilisation et le diluer avec 5% d'eau. Si nécessaire, appliquer une nouvelle couche au rouleau.

3. Couche de finition

Si nécessaire, appliquer une deuxième couche de PRIMASOL blanc. Pour PRIMASOL couleur, appliquer encore 1 à 2 couches non diluées. Veiller toujours à ce qu'il y ait suffisamment de produit sur le rouleau.

4. Nettoyage des outils

Laver les outils à l'eau à l'aide du nettoie-brosses BIOFA 0600, immédiatement après usage.

Séchage

Peinture sèche et recouvrable au bout de 12 heures. La durée de séchage de toute couche de glacis ultérieure s'élève à 24 heures (20 °C / taux d'humidité relative de l'ordre de 50 à 65 %). En présence de subjectiles faiblement ou non absorbants, la durée de séchage après l'exécution d'une couche de glacis est susceptible d'être portée à 5 ou 6 jours. Il convient de procéder à l'exécution d'une couche d'essai !

Consommation / rendement par couche

120 à 140 ml/m² ou 7 à 8 m²/l, ce rendement dépendant dans une large mesure de l'état et de la porosité du subjectile. La couche d'essai permet de déterminer la consommation précise de peinture.

Entreposage

Au frais, au sec, à l'abri du gel et dans des bidons hermétiquement fermés. Se servir rapidement des bidons entamés. La durée de conser-

vation des bidons non entamés est égale ou supérieure à un an.

Bidons

Bidons en PE ou en PP d'une capacité de 1 l / 4 l / 10 l

Indications de danger :

Attention ! La pulvérisation peut générer des gouttelettes dangereuses pour les poumons. Ne pas inhaler l'aérosol ou le brouillard. Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one ; masse réactionnelle de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1).

Produit susceptible de provoquer des réactions allergiques. Consultation s'adressant aux personnes allergiques à l'isothiazolinone.

Consignes de sécurité

Produit à entreposer hors de la portée des enfants. Lire l'étiquette avant toute utilisation ! Il faut éviter tout contact avec les yeux et la peau. En cas de contact avec les yeux ou la peau, il convient de rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire. En cas d'irritation de la peau : consulter un médecin. Si la consultation d'un médecin s'impose, il faut garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Lors de l'application du produit et de son séchage, il faut veiller à une aération convenable. En cas d'application au pistolet, il faut s'abstenir d'inhaler tout brouillard de pisto- lage et enfiler un masque de protection respira- toire approprié (filtre combiné A2/P2) et des lu- nettes de protection. Il convient de recouvrir so- gneusement toutes les surfaces à ne pas revêtir de peinture. Il faut veiller à ce que ce produit ne se répande pas sur le sol et à ce qu'il ne se dé- verse ni dans les canalisations ni dans aucun cours d'eau. Une odeur caractéristique risque de se répandre en raison de l'utilisation de matières premières naturelles.

Élimination

Il convient de se débarrasser des résidus liquides ainsi que des bidons non nettoyés et non vidan- gés auprès d'un centre de collecte pour peintures et laques périmées ou de procéder à leur élimi- nation conformément aux dispositions légales locales / nationales en vigueur. Après séchage, les résidus et chiffons imbibés peuvent être enle- vés avec les ordures ménagères.

Les indications et consignes que présente cette fiche technique sont impératives. Dans l'éventualité où s'écarter de ces prescriptions s'avérerait indispensable, il faudrait consulter préalablement le service application technique de la société BIOFA. Il y a lieu de se conformer aux règles générales des techniques de construction. La publication de la présente fiche technique rend caduque toute version antérieure.

Seuls les bidons nettoyés et vidangés peuvent être recyclés.

Valeur limite UE (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
La teneur maximale en COV du produit 3011 s'élève à 2 g/l.

Code des déchets AVV conforme à la liste européenne des déchets : 08 01 12

GISCODE : BSW20

Étiquetage relatif aux COV conforme à la directive Decopaint et à l'ordonnance Chem-VOCFarbV :

Prétraitement de différents subjectiles :

Subjectile	Prétraitement
Enduit frais à la chaux ou au ciment*	N'envisager le prétraitement d'un enduit frais au fixatif Universel Biofa 1440 ou avec une peinture murale diluée*** qu'au bout de six semaines au minimum.
Enduit ancien à la chaux et au ciment*	Brosser les régions friables avant leur prétraitement au fixatif Universel 1440 ou avec une peinture murale diluée***.
Enduit au plâtre	Éliminer les régions friables avant leur prétraitement au fixatif Universel Biofa 1440 ou avec une peinture murale diluée***.
Brique silico-calcaire	Prétraiter au fixatif Universel 1440 ou avec une peinture murale diluée***.
Béton*	N'envisager le traitement du béton qu'au bout de six semaines après son exécution. Éliminer les laitances. Prétraiter au fixatif Universel 1440 ou avec une peinture murale diluée***.
Ouvrage en briques apparentes	Il convient de prétraiter au fixatif Universel 1440 les surfaces très absorbantes.
Panneaux de fibres tendres et panneaux de fibres cellulosiques	En raison du risque de gonflement superficiel, ces panneaux ne subiront aucun prétraitement et seront directement revêtus d'une peinture murale.
Panneaux en placoplâtre	Recouvrir d'une couche de fixatif Universel 1440.
Panneaux en staff **	Prétraiter au fixatif Universel 1440 ou avec une peinture murale diluée***.
Papiers à fibres de verre et papiers balle d'avoine	Absence de prétraitement
Anciennes peintures à la chaux et à la colle	Éliminer complètement les anciennes couches de peinture. Prétraiter au fixatif Universel 1440.
Anciennes laques et peintures à l'huile ou au latex	Éliminer complètement les couches de peinture instables. Éliminer complètement ou décaper à fond les anciennes couches de peinture adhérentes. Prétraiter au fixatif Universel 1440 après élimination des anciennes couches de peinture.
Papiers peints en textile	Prétraiter au fixatif Universel 1440.

* Il convient d'éliminer toutes les concrétions que le béton ainsi que les enduits à la chaux et au ciment sont susceptibles de présenter.

** Panneaux en staff, Fermacell p. ex.

*** Diluer la peinture à 30 ou 50 % en l'additionnant d'eau, ou au maximum à 100 %, mélange à parts égales.

Les indications et consignes que présente cette fiche technique sont impératives. Dans l'éventualité où s'écarter de ces prescriptions s'avérerait indispensable, il faudrait consulter préalablement le service application technique de la société BIOFA. Il y a lieu de se conformer aux règles générales des techniques de construction. La publication de la présente fiche technique rend caduque toute version antérieure.